

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 9 janvier 2017, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

**PRÉSENTS :**

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Marc Richard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**3. ADMINISTRATION**

**3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**5272-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

- 10.A. Évaluation qualité de l'air - Partage des coûts
- 10.B. Office municipal d'habitation - Secteur Sud

**3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2016 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 13 DÉCEMBRE 2016 ET DU 21 DÉCEMBRE 2016**

**5273-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2016 et du 21 décembre 2016.

**ORDRE DU JOUR**

1. Période d'introspection

2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
  - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
  - 3.B. Exemption de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2016 et du 21 décembre 2016
  - 3.C. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2016 et du 21 décembre 2016
  - 3.D. Retour et commentaires sur les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2016 et du 21 décembre 2016
  - 3.E. Dépôt du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter
  - 3.F. Remise de la trousse des nouveaux arrivants
4. Résolutions
  - 4.A. Toiture de la maison des jeunes la Zone - Adjudication du contrat
  - 4.B. Office municipal d'habitation - Approbation du budget 2017
  - 4.C. Office municipal d'habitation - Dépôt des états financiers 2014
  - 4.D. Alliance Forêt Boréale - Appui et adhésion
  - 4.E. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Cotisation 2017
  - 4.F. Dépôt de la 25<sup>ème</sup> liste des nouveaux arrivants
5. Correspondance
  - 5.A. Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix - Transmission de la résolution 309.12.2016
  - 5.B. Corporation de développement d'Hébertville - Demande de rencontre
  - 5.C. Ministère des Transports Québec - Accusé de réception de la résolution 5012-2016
  - 5.D. Destination Lac-Saint-Jean - Promotion du territoire
  - 5.E. Semaine pour un Québec sans tabac
6. Loisirs et culture
  - 6.A. Route Verte - Programme de subvention pour l'entretien
7. Urbanisme
  - 7.A. Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) - Adhésion annuelle
  - 7.B. Reconstitution de divers programmes incitatifs pour l'année 2017
8. Dons et subventions
  - 8.A. Festival des glaces Saint-Gédéon - Demande d'aide financière
  - 8.B. Corps de Cadets 2769 Belle-Rivière - Demande d'aide financière
  - 8.C. La Nichée - Demande d'aide financière
  - 8.D. Garde Paroissiale d'Hébertville - Demande de gratuité de la Palestre
9. Rapport des comités

10. Affaires nouvelles

10.A. \_\_\_\_\_

10.B. \_\_\_\_\_

11. Liste des comptes

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

3.C. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2016 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 13 DÉCEMBRE 2016 ET DU 21 DÉCEMBRE 2016

5274-2017

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2016 et du 21 décembre 2016, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

3.D. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2016 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 13 DÉCEMBRE 2016 ET DU 21 DÉCEMBRE 2016

Aucun commentaire soulevé pour ces séances.

3.E. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Aucun document déposé.

3.F. REMISE DE LA TROUSSE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il y a remise de la trousse aux nouveaux arrivants présents ainsi que prise de photos. Ceux qui sont absents seront ultérieurement contactés.

4. RÉSOLUTIONS

4.A. TOITURE DE LA MAISON DES JEUNES LA ZONE - ADJUDICATION DU CONTRAT

L'appel d'offres sur invitation en vue de la réalisation du contrat de réfection de la toiture de la Maison des jeunes La Zone s'est terminé le lundi 9 janvier 2017 à 11h00.

Deux (2) soumissions ont été déposées à la Municipalité. Le rapport d'analyse des soumissions fait état que les soumissions sont conformes et recommande d'octroyer le contrat à *Construction JSD* au montant de 22 843,12 \$ taxes incluses.

5275-2017

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission déposée par *Construction JSD* au montant de 22 843,12 \$ taxes incluses pour la réfection de la toiture de la Maison des jeunes La Zone. Les coûts de cet ouvrage seront défrayés à même le fonds du règlement 481-2016.

#### **4.B. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - APPROBATION DU BUDGET 2017**

CONSIDÉRANT QUE l'Office Municipal d'Habitation a déposé son budget de l'année 2017;

CONSIDÉRANT les obligations de la Municipalité en matière de logement social ;

CONSIDÉRANT QUE par ses engagements, la Municipalité est responsable de 10 % du déficit de l'Office Municipal d'Habitation;

**5276-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de la somme de 10 913 \$ afin d'assumer sa part de 10 % du déficit de cet organisme, payable en deux (2) versements, en avril et juillet.

#### **4.C. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2014**

CONSIDÉRANT les états financiers 2014 de l'Office Municipal d'Habitation d'Hébertville (OMH) datés du 29 novembre 2016;

CONSIDÉRANT la contribution financière de 10 % du déficit de cet organisme;

**5277-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt des états financiers au montant de 140 375 \$ pour l'année 2014. La Municipalité s'engage à payer 10 % du déficit déposé soit 14 038 \$.

#### **4.D. ALLIANCE FORÊT BORÉALE - APPUI ET ADHÉSION**

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2013, a amené des changements importants dans la gestion des forêts publiques du Québec;

ATTENDU QUE les principaux objectifs de cette loi sont :

- assurer la pérennité du patrimoine forestier et implanter un aménagement durable des forêts;
- favoriser un aménagement écosystémique et une gestion intégrée et régionalisée des ressources et du territoire forestier;
- soutenir la viabilité des collectivités forestières;

ATTENDU QUE, depuis quelques années, la dimension environnementale prend le pas sur les

autres dimensions du développement durable (économique et sociale), marquant ainsi un net déséquilibre parmi ces dimensions;

**ATTENDU QUE**, depuis l'année 2000, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ), tout comme le Québec, a subi une importante diminution de sa possibilité forestière résineuse;

**ATTENDU QUE** la problématique du rétablissement du caribou forestier et l'instauration éventuelle d'aires protégées comme solution potentielle sont un enjeu majeur à suivre de près;

**ATTENDU QU'**à l'initiative de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du SLSJ en 2014, « ALLIANCE FORÊT BORÉALE » a été constituée, laquelle a pour objets :

- Créer et gérer un fonds de promotion du développement lié à l'exploitation durable de la forêt boréale et de nos ressources naturelles;
- Coaliser les organismes privés et publics des régions où la forêt boréale est présente;
- Coaliser les acteurs socioéconomiques afin de faire la promotion et la défense de la foresterie durable, du droit de récolter et de créer de la richesse en lien avec la mise en valeur;
- Documenter et travailler à l'augmentation de la possibilité forestière dans un objectif de quantité et de qualité;
- Organiser des collectes de fonds par voie de souscription publique ou autre;
- Faire des représentations auprès des gouvernements en lien avec les objectifs ci-haut mentionnés;
- Supporter le développement de la recherche afin de développer les connaissances en lien avec les objectifs ci-haut mentionnés.

**ATTENDU QU'**un plan d'actions a été élaboré et adopté par le conseil d'administration d'ALLIANCE FORÊT BORÉALE, laquelle s'est dotée de la Vision commune :

*« Une forêt boréale aux ressources durables, plus productive, mieux aménagée, aux usages multiples et qui contribue davantage à l'économie de la région et des collectivités qui y habitent »*

**ATTENDU QU'**une partie importante l'économie régionale est tributaire de l'exploitation de la matière ligneuse;

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités du Québec et de l'Ontario sont interpellées pour adhérer à ALLIANCE FORÊT BORÉALE et à promouvoir ses actions;

**5278-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** le Conseil de la municipalité d'Hébertville

- appuie les démarches initiées par ALLIANCE FORÊT BORÉALE;

- signifie son adhésion à cette entité en complétant le formulaire; et,
- s'engage à promouvoir les actions ciblées par l'organisme.

#### **4.E. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMO) - COTISATION 2017**

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec est dû;

CONSIDÉRANT QUE le montant de ce renouvellement d'adhésion comprend les assurances;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de la direction générale par intérim prévoit le paiement de cette adhésion et des assurances;

**5279-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de l'adhésion et des assurances pour l'année 2017 de la direction générale par intérim au montant total de 859,64 \$ taxes incluses.

#### **4.F. DÉPÔT DE LA 25<sup>ÈME</sup> LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

**5280-2017**

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

135	Bergeron Onil	565, rue La Barre
136	Boudreault Yannick, Labonté Léa	770, rang 3
137	Villeneuve Roberto, Perron Sylvie	162, chemin du Vallon

D'accepter la 25<sup>ème</sup> liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

### **5. CORRESPONDANCE**

#### **5.A. VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX - TRANSMISSION DE LA RÉOLUTION 309.12.2016**

La Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix transmet à la Municipalité une résolution concernant une entente de regroupement de l'Office Municipal d'habitation.

#### **5.B. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE RENCONTRE**

La Corporation de développement d'Hébertville demande une rencontre avec les membres du Conseil municipal d'Hébertville dans le but d'échanger sur les différents dossiers d'actualité de la Municipalité. Cette rencontre aura lieu le lundi 23 janvier en soirée. Les représentants de la

Corporation de développement d'Hébertville en seront informés.

**5.C. MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUÉBEC (MTQ)-  
ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA RÉOLUTION  
5012-2016**

Le MTQ informe la Municipalité sur les mesures que prendra le Centre de services d'Alma pour améliorer la sécurité de la sortie du Chemin de la Source d'Hébertville. Cette correspondance sera transférée au département d'urbanisme pour le suivi à faire dans ce dossier.

**5.D. DESTINATION LAC-SAINT-JEAN -  
PROMOTION DU TERRITOIRE**

Le conseil d'administration et la coordonnatrice de Destination Lac-Saint-Jean informent la Municipalité des diverses activités de promotion qui auront lieu au cours des prochaines semaines.

**5.E. SEMAINE POUR UN QUÉBEC SANS TABAC**

La semaine pour un Québec sans tabac aura lieu du 15 au 21 janvier 2017.

**6. LOISIRS ET CULTURE**

**6.A. ROUTE VERTE - PROGRAMME DE SUBVENTION  
POUR L'ENTRETIEN**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable de l'entretien de la Route Verte sur son territoire et qu'en 2016 elle a défrayé une somme de 7 378,37 \$ pour le lignage de son tracé cyclable, l'entretien et la mise aux normes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est éligible à une subvention de 3 352,50 \$ du programme d'aide financière à l'entretien de la Route-Verte;

**5281-2017**

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'attester que la subvention du programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte est inférieure à 50 % du coût des travaux.

D'autoriser la direction générale et/ou la responsable des loisirs à signer, pour et au nom de la municipalité d'Hébertville, le formulaire.

**7. URBANISME**

**7.A. CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN  
BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU  
QUÉBEC (COMBEQ) - ADHÉSION ANNUELLE**

CONSIDÉRANT QUE la COMBEQ est un regroupement provincial pour les inspecteurs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE des services de consultation gratuite sont à la disposition de ses membres;

CONSIDÉRANT QUE la COMBEO transmet de l'information d'actualité sur le travail de l'officier municipal en bâtiment et environnement ainsi que sur ses responsabilités;

CONSIDÉRANT QUE des prix de réduction sont offerts aux membres pour leur programme de formation;

5282-2017

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'adhésion 2017 à la COMBEO pour les employés du département d'urbanisme, pour un montant total de 575 \$ avant taxes.

#### **7.B. RECONDUCTION DE DIVERS PROGRAMMES INCITATIFS POUR L'ANNÉE 2017**

CONSIDÉRANT QU'il est important d'encourager la population à faire des économies d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE l'économie d'eau potable générée par la récupération de l'eau de pluie est importante;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a la volonté d'adopter des programmes incitatifs afin d'inciter les citoyens à de meilleures habitudes de consommation;

5283-2017

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

- De reconduire le programme de baril de récupération de l'eau de pluie pour l'année 2017 tel que décrit dans la résolution portant le # 2605-2011
- De reconduire également le programme de couches lavables et de modifier la résolution # 3988-2014 afin de participer financièrement pour un montant de 150 \$ maximum par enfant incluant le montant de la RMR.
- De reconduire le don du bac de compostage (en plastique) lors de la formation.

#### **8. DONS ET SUBVENTIONS**

5284-2017

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

#### **8.A. FESTIVAL DES GLACES SAINT-GÉDÉON - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Le comité organisateur du Festival des Glaces de Saint-Gédéon sollicite la Municipalité à acheter un livret de 10 billets au coût de 100 \$. La demande est refusée.



**8.B. CORPS DE CADETS 2769 BELLE-RIVIÈRE -  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Le comité de soutien pour le Corps de Cadets 2769 Belle-Rivière sollicite la Municipalité afin d'avoir une aide financière. La demande est en attente.

**8.C. LA NICHÉE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

L'organisme demande une aide financière à la Municipalité. Un montant de 25 \$ est accordé.

**8.D. GARDE PAROISSIALE D'HÉBERTVILLE -  
DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA PALESTRE**

La Garde paroissiale d'Hébertville demande la gratuité de la Palestre pour un brunch annuel qui aura lieu le dimanche 29 janvier prochain. La gratuité est octroyée.

**9. RAPPORT DES COMITÉS**

**LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY**

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 rencontres pour l'élaboration du budget
- Séance extraordinaire du Conseil
- Comité de finances

**LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :**

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 rencontres pour l'élaboration du budget
- Séance extraordinaire du Conseil

**LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ**

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 rencontres pour l'élaboration du budget
- Séance extraordinaire du Conseil

**LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :**

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 rencontres pour l'élaboration du budget
- Séance extraordinaire du Conseil
- 2 rencontres - Déneigement rues et trottoirs
- Rencontre Comité de médecin en remplacement de Madame Doris Lavoie

**LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :**

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- 2 rencontres pour l'élaboration du budget
- Séance extraordinaire du Conseil
- 2 rencontres Comité de médecin
- 2 rencontres Comité des travaux publics
- Comité de finances
- Corporation de développement et le sous-comité

**LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :**

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- 2 rencontres pour l'élaboration du budget
- Séance extraordinaire du Conseil
- 2 rencontres comité des travaux publics

**LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :**

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- 2 rencontres comité de médecin
- 2 rencontres pour l'élaboration du budget
- Signature du contrat d'échange de terrains avec la Fabrique
- Conseil d'administration Gestion Récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Rencontre à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix - Dossier Chemins 51 et 52 et Lac Croft
- Rencontre avec Commission Scolaire Lac-Saint-Jean - Re : Dossier échange
- Rencontre avec M. Bernard Larouche du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- Rencontres avec M. Dany Pelletier - Dossier déneigement
- Rencontre avec MM. Maltais et Simard, Motoneiges
- Rencontre Comité sécurité publique de la MRC
- Enregistrement des vœux de Noël à Radio Planète 104,5
- Vérification des comptes de la Régie Incendie Secteur Sud
- Manifestation des Agriculteurs au bureau du Premier Ministre à Saint-Félicien
- Dîner de Noël au Pionnier
- Réunion de la MRC
- Dîner de Noël au Centre Les gens oubliés
- Séance extraordinaire du Conseil

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

**10.A. ÉVALUATION QUALITÉ DE L'AIR - PARTAGE DES COÛTS**

**CONSIDÉRANT** une plainte que la Commission scolaire nous a transmise relativement à la présence d'odeurs nauséabondes dans certains locaux de classe;

**CONSIDÉRANT QUE** ces locaux sont actuellement la propriété de la Municipalité;

**CONDIDÉRANT** la démarche d'échange d'immeubles présentement en discussion;

**CONSIDÉRANT** également le climat positif qui existe dans ce dossier et le partenariat actuel avec la Commission scolaire;

**5285-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le partage à parts égales des frais d'analyse de l'air dans les locaux visés.

De mandater Madame Lucie Lavoie à accompagner les ressources requises lors de cette démarche.

**10.B. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION -  
SECTEUR SUD**

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau des offices d'habitation est implanté au Québec depuis bientôt cinquante ans;

**CONSIDÉRANT QUE** selon certains intervenants de la Société d'Habitation du Québec, afin d'atteindre la consolidation, les offices actuels devraient se regrouper pour gagner en force et en efficacité;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement souhaite que les regroupements d'offices d'habitation se réalisent de façon volontaire en tenant compte des réalités régionales et en concertation avec les acteurs concernés;

**CONSIDÉRANT QU'**après l'évaluation de la situation, et qu'après la rencontre des directeurs du Secteur Sud, nous priorisons une approche personnalisée à notre clientèle;

**CONSIDÉRANT QUE** les offices doivent faire face à l'alourdissement de leur clientèle;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités du Secteur Sud de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, soit Desbiens, Métabetchouan-Lac-à la-Croix, Hébertville, Hébertville-Station, Saint-Gédéon, et Saint-Bruno désirent répondre davantage aux besoins des usagers des Offices municipaux d'habitation situés sur leurs territoires;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités ne désirent pas transférer leur compétence dans ce domaine à la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** le 23 novembre dernier, les maires ont été saisis de ce dossier et qu'ils ont accepté de saisir leurs conseils municipaux respectifs de créer une Régie intermunicipale des Offices municipaux d'habitation;

**CONSIDÉRANT QUE** ce nouvel Office serait composé de plus de 170 logements et plusieurs autres logements à gérer dans les programmes PSL et Accès-logis;

**CONSIDÉRANT QUE** le nombre de logements minimum fixé par le gouvernement par Régie est de 100 logements et que le nombre au Secteur Sud dépasse ce nombre;

**CONSIDÉRANT QUE** selon les municipalités citées précédemment, il serait plus facile d'assumer une présence de la direction du nouvel Office sur chaque territoire occasionnellement, et ce, afin d'assurer le sentiment d'appartenance à la clientèle;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration sera composé de membres provenant de chacune des communautés et d'utilisateurs;

**CONSIDÉRANT QUE** maintenant les Offices doivent se préoccuper du milieu de vie de leurs clientèles;

**CONSIDÉRANT QU'il** est important de garder la présence de locataires à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration du nouvel Office;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la réunion du 28 novembre dernier à l'Hôtel la Saguenéenne, le sous-ministre responsable du dossier assisté du député adjoint du ministre Coiteux nous a confirmé que le ministère respecterait la volonté exprimée par les municipalités du Secteur Sud;

**A CES CAUSES;**

**5286-2017**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander au gouvernement du Québec la conclusion d'une entente de regroupement de l'Office municipal d'habitation d'Hébertville et les Offices municipaux d'habitation du secteur Sud du Lac-Saint-Jean, dont ceux de Desbiens, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Hébertville-Station, Saint-Bruno et Saint-Gédéon.

## 11. LISTE DES COMPTES

### 11.A. LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

**5287-2017**

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 289 840,54 \$.

### 11.B. LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

**5288-2017**

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 153 038,11 \$.

## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs citoyens présents ont pu poser des questions de différents ordres, principalement dans les dossiers suivants :

- Chemins 51 et 52 et Lac Croft
- Tests d'air
- Comité médecin
- Et autres points de la présente réunion

Des suggestions ont été formulées par les citoyens. Le tout a été noté et fera partie des discussions ultérieures au Conseil.

## 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever  
l'assemblée, à 20h39.

---

MME DORIS LAVOIE  
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

---

KATHY FORTIN  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE  
PAR INTÉRIM